

Le petit guide de Ludger-Duvernay

Notre fonctionnement de A à Z



ABSENCE : Lorsque votre enfant doit s'absenter, vous devez en aviser le secrétariat au **450-645-2341 (poste 1)** et le service de garde (**poste 6**) en mentionnant le motif de l'absence.

ABSENCE RÉCRÉATIVE : Notez que la fréquentation scolaire est obligatoire. En ce sens, si des absences récréatives sont permises par les parents (voyages, tournois, etc.), aucun aménagement concernant les travaux, projets ou évaluations ne pourra être envisagé. Un formulaire sera à compléter lors de ces absences.

AGENDA : Pour le deuxième et le troisième cycle, l'agenda est un outil de communication important. Nous vous demandons de le consulter tous les jours. N'hésitez pas à y écrire les informations susceptibles d'aider l'enseignant(e). Au 1^{er} cycle, l'outil faisant office d'agenda est la pochette facteur.

ALLERGIES : Si votre enfant souffre d'allergies, il est très important de nous en informer. Notre infirmière nous fournira des protocoles à appliquer en cas de besoin. Si votre enfant dîne à l'école, il faut éviter tous les aliments contenant des noix (arachides, amandes, etc.). Pour certains élèves présentant des allergies sévères, des traces minimales de ces aliments, des odeurs ou un toucher peuvent provoquer une réaction grave.

Protocole allergies alimentaires école et service de garde

1. Lors d'activités d'école (Noël, Pâques...)
Si l'école sert une collation spéciale à l'ensemble des élèves, une lettre informera les parents de ce qui sera servi. Les parents qui refuseront que leur enfant mange la collation offerte par l'école auront la responsabilité d'informer l'enseignant(e) et de fournir une collation à leur enfant.
2. Lors d'activités de classe (thématique, dégustation...)
Les enseignant(e)s informent les parents de ce qui sera servi aux enfants et demandent par écrit l'autorisation de leur en donner. Si le parent refuse, celui-ci est responsable de fournir à l'élève les aliments.
3. Lors de collations spéciales
En tout temps, tous les élèves ayant une allergie alimentaire devront apporter leur collation.

Note : Malgré ces précisions, il reste important de sensibiliser tous les élèves à cette réalité. C'est une responsabilité partagée.

BRIS DE MATÉRIEL : En cas de bris ou de perte de tout matériel scolaire, l'école se réserve le droit de réclamer le remplacement ou le remboursement aux parents.

CAFÉTÉRIA : Nous offrons un service de cafétéria pour les élèves qui dînent à l'école. Les modalités d'utilisation vous seront acheminées en début d'année scolaire.

CODE DE VIE : Le code de vie est un outil de communication permettant aux parents de savoir si leur enfant respecte bien les règles de l'école. Nous vous demandons de le signer lorsqu'il est envoyé à la maison.

COLLATION : Seuls les fruits, les légumes et le fromage sont acceptés comme collation. Les friandises sont interdites.

COMMUNIQUÉ AUX PARENTS : Nous publions un Info parents à chaque début de mois par courriel. Ils sont également disponibles sur le site web de l'école. C'est un moyen de communiquer avec vous à propos de diverses facettes de la vie scolaire de votre enfant. Toute autre communication se fera aussi par courriel. Des informations supplémentaires sont aussi disponibles sur le site web de l'école.

COUR D'ÉCOLE : Pour des raisons de sécurité, les parents doivent rester à l'extérieur de la cour lorsqu'ils viennent chercher ou reconduire leur enfant.

DÉBARCADÈRE : La zone devant l'école (rue Dalpé) étant un débarcadère, il est interdit de s'y stationner durant les heures d'affluence (se référer à la signalisation).

DÉPART HÂTIF : Les départs avant la fin des classes sont évidemment à éviter. Si votre enfant doit exceptionnellement quitter l'école plus tôt, le parent en avise l'enseignant(e) par écrit et se présente au secrétariat à l'heure prévue pour faire appeler l'enfant.

FACTEUR : L'aîné de votre famille est choisi pour agir comme facteur. Un petit coup d'œil dans le sac d'école vous assurera une bonne réception du courrier.

FERMETURE DE L'ÉCOLE : Si vous avez un doute en vous levant (un matin de tempête par exemple), relativement au fait que l'école soit ouverte ou fermée, consultez le site internet de la Commission scolaire des Patriotes : www.csp.qc.ca ou les médias (radio, télévision).

HORAIRE : En avant-midi, les cours se déroulent de 8 h 15 à 11 h 40 pour tous. En après-midi, pour les élèves du préscolaire, l'horaire est de 13 h 10 à 14 h 37 et pour les élèves du primaire de 13 h 10 à 15 h 35.

IDENTIFICATION : Nous vous recommandons fortement d'identifier tous les effets personnels, vêtements, boîte à lunch, sac à dos et effets scolaires de votre enfant.

INTIMIDATION : L'école s'est dotée d'un protocole pour contrer l'intimidation. Toute parole ou geste d'intimidation est noté à un registre. Les parents sont fortement encouragés à informer l'école si leur enfant vit de l'intimidation. Ce protocole est disponible dans le code de vie de votre enfant.

JEUX PERSONNELS : Il est interdit d'apporter des jeux de grande valeur (ex : Ipod, Ipad, jeux vidéo, etc.) sauf dans des cas exceptionnels d'activités récompensées ou d'activités spéciales autorisées par le personnel. L'école ne peut être tenue responsable du bris, de la perte ou du vol de ces objets. Les jeux à connotation violente sont interdits en tout temps.

MALADIE ET MÉDICAMENTS : L'école ne peut garder ni recevoir un enfant malade. Si c'est le cas, le parent est alors avisé et celui-ci doit venir chercher l'enfant. Si votre enfant a des problèmes de santé, vous devez l'indiquer sur la fiche santé au début de

l'année scolaire. Celle-ci est remise à l'infirmière de l'école pour assurer un suivi auprès du personnel concerné.

OPP : Nous avons à l'école un organisme participatif de parents (OPP). Ces derniers contribuent à la vie scolaire en organisant des activités ou en apportant leur soutien à l'équipe école. Bienvenue aux parents qui désirent se joindre à eux.

RETARD : Si votre enfant est en retard, il doit se présenter au secrétariat afin de signaler son arrivée et récupérer sa carte d'absence. En cas de retards trop fréquents, l'enseignant(e) ou la directrice communiquera avec vous afin de trouver des moyens pour améliorer la situation. Nous vous demandons votre collaboration afin de représenter un modèle de ponctualité.

SECRÉTARIAT : Il est important que vous prévoyiez donner à vos enfants, avant le départ de la maison le matin, toute l'information nécessaire à transmettre à l'enseignant(e) (dans l'agenda) ainsi que tout ce dont il aura besoin pour la journée (vêtements, boîte à lunch, lunettes, collation, effets scolaires, médicaments et autres). Cela contribuera grandement au bon fonctionnement de l'école.

SÉCURITÉ : Afin d'assurer la sécurité de votre enfant, l'entrée de l'école est verrouillée. Vous devez sonner afin qu'on vous ouvre la porte et vous présenter au secrétariat pour vous identifier.

SERVICE DE GARDE : Notre service de garde est en opération tous les jours de l'année scolaire de 6 h 45 à 18 h 00. La responsable peut répondre à toutes vos questions sur ce service 450-645-2341 (poste 6).

SURVEILLANCE : La surveillance sur la cour débute dix minutes avant l'entrée des élèves, soit à 8 h 05 le matin et à 13 h 00 l'après-midi. L'élève non inscrit au service de garde ne doit pas arriver dans la cour avant le début de la surveillance.

VÊTEMENTS ET SOULIERS : Les élèves doivent porter des vêtements propres, convenables à l'école et adaptés aux saisons; des vêtements sur lesquels il n'y a aucun message violent. En saison chaude, les camisoles à larges bretelles sont permises. Il est également suggéré d'identifier tous les vêtements de votre enfant. En tout temps, l'élève doit porter des souliers ou sandales qui lui permettent de courir aux récréations.

VISITEURS : Comme pour tous les visiteurs, nous demandons aux parents qui viennent à l'école de se présenter et de s'identifier au secrétariat; ceci pour des raisons évidentes de sécurité.

RESSOURCES EXTÉRIEURES DE L'ÉCOLE	
Allo Prof	(514) 527-3726 http://www.alloprof.qc.ca/
Jeunesse j'écoute	1-800-668-6868 http://jeunessejeecoute.ca/
Tel Jeune	1-800-263-2266 www.teljeunes.com
La souris web (site éducatif)	www.lasouris-web.org